

R. - J.

LE GÉNÉRAL ET MADAME J. RIQUELME,
ONT L'HONNEUR DE VOUS FAIRE PART DU MARIAGE
DE LEUR FILLE MARIE-JOSÉ, AVEC MONSIEUR
FRANCIS JAPHET.

MONSIEUR ET MADAME R. VILLEGER-GOBET.
ONT L'HONNEUR DE VOUS FAIRE PART DU
MARIAGE DE LEUR FILS FRANCIS JAPHET, AVEC
MADEMOISELLE MARIE-JOSÉ RIQUELME.

ET VOUS PRIENT D'ASSISTER A LA MESSE DE MARIAGE QUI SERA CÉLÉBRÉE LE SAMEDI 7 AVRIL 1962, A 12 HEURES,
EN L'ÉGLISE ESPAGNOLE, 51, RUE DE LA POMPE - PARIS (16^E)